

ASSEMBLEE NATIONALE

Secrétariat Général

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi



**COMMUNICATION DE L'HONORABLE
MOUSSA TIMBINE, 1^{er} VICE-PRESIDENT DE
L'ASSEMBLEE NATIONALE DU MALI A LA
141^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP**

***THEME:** Renforcement du droit international : rôle et mécanismes parlementaires, et contribution de la coopération régionale.*

Belgrade (Serbie), 13-17 octobre 2019

Madame la Présidente de l'Union Interparlementaire (UIP),

Monsieur le Secrétaire Général de l'UIP,

Mesdames et Messieurs les Présidents de Parlements et Chefs de délégations,

Honorables Parlementaires,

Avant tout propos, je voudrais vous transmettre les salutations cordiales des populations maliennes et remercier l'équipe dirigeante de l'UIP pour sa bonne collaboration avec l'Assemblée Nationale du Mali.

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole à cette tribune de la 141^{ème} Assemblée de l'UIP sur le thème du débat général.

Au moment où le terrorisme et les conflits sociopolitiques prospèrent dangereusement à travers le monde, nous sommes tous conscients que la paix et la sécurité globales du monde reposent fondamentalement sur le strict respect du droit international public c'est-à-dire le respect de l'ordre juridique international.

Toute violation de ce principe conduirait forcément à des conflits aux conséquences incalculables pour nos Etats. Et c'est à cela que nous assistons malheureusement malgré tous les engagements internationaux pris par les responsables de nos différents pays de respecter mutuellement l'intégrité territoriale des Etats, les droits de l'Homme, la justice internationale et j'en passe volontiers.

Mesdames et Messieurs,

Nous vivons aujourd'hui une crise profonde de l'ordre international. Pour l'heure, comme vous le savez, ses dérives sécuritaires, économiques, financières, environnementales et climatiques n'ont pas encore trouvé de réponse à hauteur de souhait. A partir de ce seul constat, nous sommes d'avis que le renforcement du droit international auquel nous aspirons doit reposer sur de nouvelles formes de coopération régionale et internationale basées sur l'Etat de droit, le respect des souverainetés nationales et des engagements internationaux.

L'UIP devra, à cet égard, jouer un rôle central d'impulsion, notamment en continuant à promouvoir la non-violence, le règlement pacifique des différends, la sécurité ainsi que les bonnes pratiques parlementaires y afférentes. Ceci est d'ailleurs, à mon avis, le passage obligé pour qu'ensemble nous puissions réaliser sereinement les Objectifs du Développement Durable, à l'horizon 2030.

Dans la quête d'un monde meilleur, ces règles doivent gouverner les actions quotidiennes de nos Parlements qui doivent veiller, entre autres, à la conformité des lois internes aux obligations internationales. A ce niveau, je me dois cependant de signaler que le rôle d'un parlement dans le processus d'établissement des règles de droit international est très souvent relayé au second plan ; le parlement n'intervenant que pour approuver ou ratifier les accords et traités.

Dans ces conditions, l'on est en droit de se demander si l'exécutif seul peut suffire pour tout faire en matière de relations internationales ? N'est-ce pas là une diminution de la légitimité qui sied au pouvoir législatif censé édicter les normes nationales ?

Au Mali comme ailleurs, ce contraste mérite d'être revu sinon le rôle du parlement ne se limiterait qu'à une sorte de régularisation législative desdits traités et accords auxquels il n'a pas été associé.

Mesdames et Messieurs,

Dans le contexte mondial actuel où chaque jour éclate un foyer de conflit, il urge de trouver des mécanismes innovants par lesquels ces conflits peuvent être gérés. C'est pourquoi, il est nécessaire de s'orienter résolument vers une coopération multilatérale fructueuse. Nous sommes plus forts par exemple face au terrorisme lorsque la sécurité de nos pays, en plus des initiatives propres des Etats, arrive véritablement à s'articuler autour de solutions communes régionales et internationales. La sécurité collective est la première des sécurités.

Pour cela, les Etats doivent lutter en synergie, sans relâche, contre tout ce qui peut constituer un facteur de fragilité pouvant alimenter le fléau. Dans notre sous-région ouest africaine, le rôle des organisations interparlementaires devient, à cet effet, très important. C'est cela le sens des actions de **l'Union Africaine** destinées aux opérations de maintien de paix en Afrique.

C'est cela aussi qui a été compris par les Etats du Sahel lorsqu'ils ont décidé de façon volontariste d'agir ensemble au sein de la Force du G5. C'est encore cela le sens de la création du **Comité Interparlementaire du G5 Sahel** qui regroupe les Assemblées Nationales du Mali, du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad. L'occasion est bonne pour indiquer que nous fondons beaucoup d'espoirs sur le partenariat annoncé lors du dernier sommet de Biarritz entre le **G7 et le G5** au sujet des enjeux du Sahel. Cette initiative, qui vient s'ajouter à d'autres en cours pour le financement et la pleine opérationnalisation de la Force G5, atteste de l'intérêt d'aller à une coopération responsable sur la scène internationale.

C'est d'ailleurs cette même exigence de coopération que nous devons porter face aux nombreux autres défis démographique, climatique, numérique qu'aucun pays seul ne pourra affronter.

Honorables parlementaires,

Mesdames et Messieurs,

A ce stade, mon message est simple. Dans tous les domaines : sécurité internationale, nucléaire, économie, climat etc., le pire risque pour nous c'est l'inaction. La pire décision est de ne pas en prendre. Le pire danger est de ne pas le voir. Notre responsabilité est donc très grande et nous devons une réponse à nos populations. Nous leur devons une réponse car elles meurent chaque jour, sans raison. Nous leur devons une réponse car leurs droits élémentaires sont quotidiennement sujets à caution. Nous leur devons une réponse car elles voient leur avenir hypothéqué.

Pour conclure, mon pays, le Mali, sera toujours au premier rang du combat pour la paix mondiale et la préservation de l'ordre juridique international.

Sur ce, je souhaite pleins succès à nos travaux et j'espère qu'il en sortira des résolutions pertinentes nous permettant de nous engager davantage pour un monde plus sûr et plus juste.

Je vous remercie.